

Module „SAATBAU Profit Manager“

Fiche d'informations

Description

Le module permet à la ferme de disposer d'un logiciel de calcul, programmation, simulation, conseil et documentation. Celui-ci permet de programmer et contrôler la réussite financière de l'exploitation en matière de production céréalière. L'aspect imprécis de ce dispositif est pris en compte.

Le module “SAATBAU Profit Manager” propose

- L'estimation du rendement brut par hectare pour chaque type de culture selon les coûts, rendements attendus et niveaux de prix actuels
- La gestion des stocks
- La gestion des clients
- La mise à disposition des prix et des cours des marchandises négociées en bourse, lorsqu'ils sont disponibles
- L'accès aux prix du marché au comptant de l'UE
- Le guide « Le risque du prix » (téléchargement PDF)
- La comptabilisation des contrats et ventes de céréales
- L'aperçu des marchandises qui ne sont pas encore commercialisées
- L'importation des positions du marché à terme et de la répartition des types de culture
- L'estimation des marges sur coût variable II par hectare pour chaque type de culture en tenant compte de l'ensemble des ventes, contrats et positions sur le marché à terme
- L'analyse fondamentale (hebdomadaire) des marchés céréaliers internationaux
- L'analyse technique (hebdomadaire) du blé, du colza et du maïs au MATIF
- Le récapitulatif de la ferme - Calcul des marges sur coût variable actuelles prévues sur l'ensemble de l'exploitation
- L'analyse hypothétique (DB II et risque) de 15 stratégies de commercialisation préparées avec/sans stockage. Entre autres Contrats préliminaires, contrats de primes, contrats à terme, options PUT et CALL, Options-spreads, etc. Présentation simple et compréhensible du résultat. Le gérant de la ferme peut ainsi comprendre la manière dont la relation entre opportunités et risques évolue avec une stratégie de commercialisation programmée
- pour un tarif de 33,33 EUR par mois, vous bénéficiez d'un suivi personnalisé assuré par l'un des conseillers de SAATBAU

Prix

- Le prix minimal du module s'élève à 10,00 EUR/mois hors TVA. Vous pouvez ainsi utiliser le module pour 50 ha.
- Tarification différenciée selon la taille en ha de l'exploitation, par ex. le prix pour 100 ha s'élève à 16,67 EUR/mois hors TVA.
- La facturation est mensuelle et peut comporter d'autres modules que vous avez choisis, avec la facturation au prorata du module lors du premier mois d'utilisation

Juridique

Partage de données

Le partage des catégories de données suivantes avec le partenaire est requis

Afin de pouvoir utiliser ce module partenaire, il nous est nécessaire de partager les catégories de données mentionnées par la suite. En autorisant le partage de données, j'autorise la transmission de mes données personnelles au fournisseur du module partenaire selon les catégories de données spécifiées, afin de permettre à celui-ci de mettre à disposition les fonctionnalités souhaitées dans le module partenaire.

- Exploitation (pays d'inscription et code postal)
- Informations sur la parcelle
- Informations sur les cultures proposées
- Informations sur les variétés

Conditions d'utilisation distinctes

En ce qui concerne le module, les conditions d'utilisation distinctes du partenaire mentionnées ci-après s'appliquent

Si un logiciel de calcul, programmation, simulation, conseil et documentation est fourni par le partenaire SAATBAU, le partenaire SAATBAU décline toute responsabilité quant à l'exactitude des informations. Toutes les informations proposées à l'utilisateur sont des estimations qui ne sont généralement pas adaptées individuellement aux exploitants et entreprises de production céréalière. Plus précisément, cela signifie que les calculs et simulations fournis ne sont pas sûrs et ne revêtent aucun caractère obligatoire. Toutes les décisions prises en conséquence pour l'entreprise doivent faire l'objet d'une certaine prudence commerciale et relèvent de la responsabilité de l'utilisateur.

Conditions du test

- 10 jours de test gratuits
- La phase de test se termine automatiquement, sans engagement ultérieur
- Fonctionnement illimité pendant la phase de test

Conditions du contrat

- Durée minimale d'un mois
- Après l'expiration de la période minimale, le contrat est automatiquement prolongé d'un mois tous les mois
- Après l'expiration de la période minimale, le contrat peut être résilié à tout moment à compter de la fin du mois de facturation en cours
- L'annulation sera effectuée en annulant le module en ligne dans la boutique 356FarmNet
- La facturation est effectuée conjointement avec les autres modules commandés lors du premier mois d'utilisation avec, le cas échéant, une facturation au prorata du module
- La facturation est basée sur la taille de la ferme à la fin de chaque mois de facturation. Toute modification de la taille de la ferme est répercutée sur les frais mensuels du module.